

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **57 (1921)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : E. DUVILLARD et A. EHRLER : *L'orthographe dans les écoles primaires du canton de Genève.* — Appendices : I. *L'orthographe et les professions.* II. *L'orthographe des adultes.* — ED. CLAPARÈDE : *Remarques sur le test de compréhension de lecture.* — Les livres. — Chronique de l'Institut.

(Enquête du Bureau d'Archives et de Recherches Pédagogiques.)

L'ORTHOGRAPHE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

Malgré le cri d'Hamlet, c'est avec des mots
que l'on découvre le monde.

G. DUHAMEL, *La possession du monde.*

INTRODUCTION

Désireux de constater, pour les écoles primaires genevoises, le rendement des efforts consacrés à l'acquisition de l'orthographe, le « Bureau de recherches pédagogiques » a organisé, sur le modèle de celle qui fut entreprise en 1918 par l'Institut J. J. Rousseau¹ l'enquête que nous résumons ici.

G. Paris, dans sa préface de la grammaire raisonnée de la langue française de L. Clédât, apprécie, en ces termes, la valeur des efforts imposés aux écoliers qui apprennent la langue maternelle : « C'est à ingérer ce fatras, plus embrouillé cent fois et plus nuisible à la formation d'un droit entendement que toutes les gloses juridiques du moyen âge, que passent les plus longues heures d'étude de nos garçons et surtout, hélas ! de nos filles. » Tous les hommes qui jugent de l'école n'estiment pas, comme l'illustre maître de la linguistique française que le temps accordé à l'étude de l'orthographe soit perdu. Les succès des élèves, invités à écrire, sous dictée, un thème semé de difficultés, leur suffisent pour évaluer les résultats de l'enseignement.

Nous avons eu la curiosité de rechercher comment, il y a plus d'un siècle, à Genève, on déterminait la valeur intellectuelle et pédagogique des « candidats-régents ».

¹ Intermédiaire des Educateurs, numéro d'avril-mai 1918 : Pierre BOVET, *L'orthographe de nos écoliers.*

C'est la constitution de 1794 qui consacre, pour la première fois, l'existence légale des écoles élémentaires et décrète l'instruction obligatoire ¹.

Pour satisfaire au programme de ce temps qui réduit à la lecture et à l'orthographe toute l'étude de la langue, il fallait que les régents connussent les règles de la grammaire et fussent capables de les enseigner. Les experts, désignés par le « Département d'Instruction » examinaient, avec un soin minutieux, les copies qui leur étaient soumises, rédigeaient des rapports qui nous paraissent, aujourd'hui, bien superflus. Tels qu'ils sont, ils témoignent cependant de l'importance que l'on a toujours accordée, à Genève, aux questions d'Instruction publique. Il y a, dans le document que nous soumettons à nos lecteurs, une leçon de probité intellectuelle et professionnelle digne d'être retenue.

Le rapport ci-dessous a été rédigé, à Genève, le 26 juin 1795, l'an 4^e de l'Égalité.

« Nous citoyens soussignés Charles Maunoir, Régent de la 1^{re} classe et Gaspard Roman, régent de la 7^e classe, nommés par le Département d'Instruction pour dicter un thème d'orthographe fait par les citoyens qui se présentent pour enseigner dans une école primaire, déclarons que la première copie qui avait pour devise, en marge, Justice et Impartialité, qu'on nous a dit ensuite être celle du citoyen E., nous a paru devoir être exclue du concours, à cause des 5 fautes et demie que nous y avons trouvées. La seconde copie, signée P. nous a paru sans faute. Dans la troisième copie signée G., nous avons trouvé une faute dans le mot *colifichets* qui devait être au singulier, faute qui nous a paru plutôt contre le goût que contre les règles de l'orthographe. La quatrième copie, signée S., nous a paru renfermer une faute et demie en trois demi fautes. La cinquième copie a mis hors du concours le citoyen D., son auteur, à cause des cinq fautes que nous y avons trouvées. Cette opération faite, nous avons présenté au citoyen P. un thème rempli de fautes à corriger, en rendant raison de ses corrections ; il n'en a oublié aucune et nous a paru rendre clairement et assez promptement raison de tout. Le même thème, présenté au citoyen G. a été de même bien corrigé ; mais sur le mot *sans*, il nous a paru avoir un léger avantage, par les explications qu'il nous a données.

Le citoyen S., dans la correction de ce thème a fait une faute au mot *d'abord* mais dans tout le reste il nous a paru montrer une assez grande connaissance de la langue, et surtout des participes. »

Détail intéressant : les experts ne résument pas leur jugement par un chiffre ; ils énumèrent les fautes des candidats et laissent aux autorités le soin d'apprécier.

Les archives du Département ne contiennent aucune copie

¹ Constitution de 1794, « Art. 721. Il y a pour les enfants des deux sexes des Ecoles primaires où l'on enseigne la lecture, l'écriture, l'orthographe, les éléments de la religion, de la morale et de l'arithmétique. » *L'Instruction primaire à Genève*, Notice historique par Henri FAZY.

avec note antérieure à 1829. Jusqu'en 1835 environ, l'habitude persiste d'inscrire des remarques en marge¹.

Les marques d'hésitation n'entrent plus aujourd'hui en ligne de compte dans l'appréciation du savoir. Nous ne scrutons plus les intentions des candidats. L'orthographe française a-t-elle souffert de cette indulgence ? La crise du français est-elle aussi aiguë qu'on le prétend² ?

Pour en juger, il faudrait comparer les travaux des écoliers d'autrefois aux travaux de ceux d'aujourd'hui. Les devoirs scolaires n'ont pas été, jusqu'ici, jugés dignes de la poussière des archives.

Réduits à des suppositions, nous nous en tiendrons aux choses présentes, laissant à d'autres le soin de comparer ce qui fut et ce qui est.

BUT DE L'ENQUÊTE

Nous avons essayé d'évaluer les progrès accomplis dans les cinq dernières classes primaires, la fréquence des fautes et leur nature. Cette étude nous a amenés à traiter des déficits de l'enseignement de l'orthographe, des moyens propres à y remédier, de la proportion des réfractaires et des causes de leur inaptitude. Il convenait aussi, au moment de la transformation des programmes et des méthodes, de dresser le bilan de l'enseignement et de fournir aux pédagogues de l'avenir les éléments d'une comparaison qui peut être instructive.

Nous avons eu le désir de fixer la relation qui unit la connaissance de la langue et celle de l'orthographe. Si les élèves faibles en orthographe sont capables de s'exprimer avec correction et clarté, s'ils mettent de l'ordre dans l'exposé de leurs idées, de la fantaisie ou de l'élégance dans leurs expressions, la valeur formative de l'orthographe française est nulle. Son acquisition, désirable pour des raisons de convenance sociale, n'est pas directement utile à la culture de l'esprit. Comme nous le verrons, cela n'est pas établi.

¹ Concours de 1832 ; note en marge d'un thème d'orthographe. « Le candidat n'a laissé échapper aucune incorrection ; on rencontre une *ratue* sur le mot *aïeux* (*aiyeux*) ; néanmoins je lui donne le maximum des bonnes, à raison de la netteté de son écriture courante. »

² Appelés à écrire le thème de français imposé aux candidats de 1795, les stagiaires genevois de 1920 ont commis des fautes qui se répartissent comme suit : sur 12 dames ou demoiselles, 9 font 0 faute et 3 commettent une faute. Sur 6 messieurs, un fait 0 faute ; un, 1 faute ; deux, 2 fautes ; un, 3 fautes ; un, 4 fautes. En tenant compte de la règle admise en 1795, aucun des stagiaires de 1920 n'aurait été, à ce moment, exclu du concours pour connaissance insuffisante de l'orthographe.

Nous avons précisé ce qui pouvait être raisonnablement exigé des élèves primaires, fixé le nombre de fautes qu'ils ne doivent pas dépasser pour être classés dans la catégorie des écoliers de force moyenne.

Il nous reste à prouver l'intérêt de l'étude expérimentale de tous ces points. Nous souhaitons que le travail de bénédictin des stagiaires primaires — qui ont corrigé 2240 compositions, compté 33 821 fautes et 438 846 mots — n'ait pas été vain et que dans un sujet souvent traité, mais toujours renouvelé, il apporte quelques lumières¹.

MÉTHODE.

Elle n'est autre que celle de M. Pierre Bovet. Elle consiste à déterminer non l'orthographe de dictée, mais celle qui, vraiment acquise, vient au bout de la plume quand toute l'attention est absorbée par la pensée qui cherche à s'exprimer. Nous avons proposé aux élèves le sujet choisi par M. Bovet. Nous l'avons présenté dans les mêmes termes :

« *Un mensonge.* Vous raconterez un fait dont vous avez été l'auteur ou le témoin, ou bien vous inventerez une histoire, à votre gré. »

Nous avons compté plusieurs fautes par mot, quand l'élève avait péché à la fois contre l'usage, la prononciation et la règle.

Pour permettre la comparaison entre les résultats de mai 1918 et les nôtres, nous avons adopté la même classification des fautes. Nous nous sommes permis d'y apporter des simplifications qui ne touchent pas à l'économie de l'ensemble.

Les quinze rubriques, réparties dans les trois grands groupes

A. Ignorance ou négligence des règles,

B. Ignorance ou négligence de la prononciation correcte,

C. Ignorance ou négligence de l'usage plus ou moins arbitraire, ont été réduites à douze, que voici :

A. — 1. Singulier pour pluriel et l'inverse (noms, adjectifs, participes avec *être*, accord simple, verbes, etc.)

2. Pluriels illégitimes et contre nature (*nt* pour *s* et vice versa ; *nt* ou *s* à des mots invariables).

3. Fautes de genre : féminin pour masculin et l'inverse.

¹ Que Mlles C. CAPT, H. LACHENMANN, E. SCHOENAU et C. VODOZ qui se sont chargées d'une grande partie de cette aride correction reçoivent ici nos remerciements ; nous ne nous dissimulons pas que, sans leur aide dévouée, la publication de ce travail eût été considérablement retardée.

4. Fautes de personnes (je manges, tu finit).
5. Confusion des temps : j'aimerai pour j'aimerais, il est aimer, etc.
6. Verbes en *eler* et *eter*, finales muettes de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent.
7. Participes avec *avoir*.
8. Homonymes différenciés grammaticalement : *et, est, ce, se ; son, sont ; a, à ; ou, où ; es, ai*, etc. Omission ou adjonction de la négative muette. Fautes de graphie, *n* devant *p* ou *b ; g* pour *ge* ou *gu ; c* pour *ç* et l'inverse.
- B. — 9. Prononciation locale ou étrangère : *et pis* pour *et puis ; escayer* pour *escalier*. Ignorance de la langue : les charretiers brutals ; il a dit *qui* voulait.
10. Inattention corrigible par la lecture à haute voix. Omission, adjonction, confusion de signes sonores ; accents sur *e ; biboquet* pour *bilboquet*, etc.
- C. — 11. Substitution de signes sonores équivalents : consonnes et voyelles : *ç* pour *s ; f* pour *ph ; o* pour *au* ou *eau ; é* pour *ai* ; etc., etc. Omission, adjonction, confusion de signes muets ; *ane* pour *âne*, une *plum*, *batème*, une *pome* ; *être* pour *être* ; *brebit* pour *brebis*.
12. Coupures et agglomérations de mots. Omission et adjonction d'apostrophe ou de trait d'union.

RÉSULTATS.

Dans les lignes qui suivent, nous ne donnons que nos résultats, avec un bref commentaire, en réservant leur discussion pour un chapitre ultérieur. Groupées, nos observations paraîtront moins fragmentaires et nos conclusions en découleront plus clairement.

I. Dépouillement.

Comme nous l'avons indiqué, l'enquête a porté sur 2240 enfants : 1172 garçons et 1068 filles des écoles primaires et des cours professionnels.

Le tableau 1 permet deux constatations intéressantes :

1^o Ainsi que c'était à prévoir, le nombre moyen des mots par composition augmente avec l'âge. Il passe, pour les *garçons*, de 132 mots (9 ans) à 231 (14 ans), et pour les *filles* de 86 mots (9 ans) à 229 (14 ans).

2^o Le nombre des fautes diminue avec l'âge dans une forte proportion.

TABLEAU I. DÉPOUILLEMENT.

	Age :	Nomb. de composit.	Mots :		Fautes :	
			Total	Moyen.	Total	par 100 mots
I. Garçons :						
<i>Ecole primaire</i>	9 ans	51	6 729	132	1476	21,9
	10 ans	101	11 658	115	2087	17,9
	11 ans	125	17 928	143	2152	12
	12 ans	191	36 554	191	3363	9,2
	13 ans	205	45 750	223	3294	7,2
	14 ans	56	12 910	231	1041	8,1
<i>Cours professionnels :</i>	14 ans	111	22 835	206	2078	9,1
	15 ans	232	49 584	214	3818	7,7
	16 ans	100	20 611	206	1587	7,7
II. Filles :						
<i>Ecole primaire :</i>	9 ans	71	6 134	86	1021	16,6
	10 ans	104	13 990	134	1413	10,1
	11 ans	105	16 849	160	1293	7,7
	12 ans	109	20 903	192	1483	7,1
	13 ans	102	22 169	217	1143	5,1
	14 ans	27	6 166	229	328	5,3
<i>Cours professionnels :</i>	14 ans	126	29 952	238	1490	4,9
	15 ans	292	66 775	228	3476	5,2
	16 ans	132	31 349	237	1348	4,3

II. Répartition des fautes.

Les résultats précédents donnent le nombre total des fautes sans tenir compte de leur répartition selon les catégories que nous avons établies. Il vaut la peine de connaître, pour chaque âge, les fautes les plus fréquentes; le relevé ci-contre montre comment elles se distribuent; la proportion des fautes de chaque genre y est indiquée en 0/00; il faut donc le lire ainsi :

sur 1000 fautes, les garçons de 9 ans en font 72 de temps, 170 d'homonymes, etc. (Tableau 2.)

On constate une augmentation notable et régulière dans la proportion des fautes de temps (voir graphique I); chose remarquable, quelques colonnes (Pluriels illégitimes, féminins pour masculins, verbes en *eler* et *eter*, participes avec *avoir*) donnent des chiffres très bas. L'enfant évite d'instinct les traquenards que les dictées tendent si souvent.

Groupons maintenant nos rubriques en : (Tableau 3.)

A. fautes de règles (pour 1000 fautes).

B. et C. fautes de prononciation et d'usage. (Voir graphique I.)

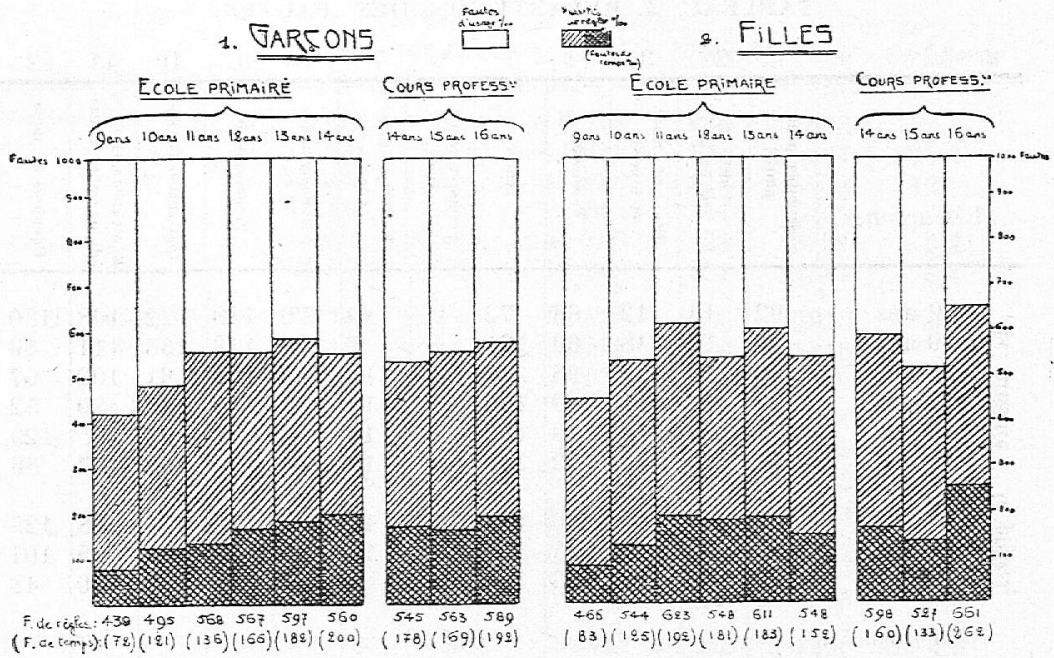
TABLEAU 2. RÉPARTITION DES FAUTES.

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		Singulier pour pluriel	Pluriel illégitime	Fém. p ^r masc. et inversé	Personnes	Temps	Verbes en « <i>eter</i> », « <i>eter</i> »	Participes avec « <i>avoir</i> »	Homonymes	Prononciation	Inattention (lapsus)	Equivalents, Ombis. ou adj. de signes muets	Coatures de mots
1. Garçons													
Re. primaire	9 ans	92	14	12	68	72	0	10	170	148	122	108	180
	10 ans	96	10	18	66	121	5	7	172	148	156	111	86
	11 ans	103	10	12	98	136	3	13	192	102	161	102	67
	12 ans	99	19	12	89	166	8	12	162	139	149	89	52
	13 ans	76	23	14	119	182	2	18	163	91	93	105	129
	14 ans	51	25	19	92	200	0	17	156	96	159	97	86
C. profess.	14 ans	85	28	16	90	178	1	10	137	75	173	78	129
	15 ans	82	35	16	93	169	2	13	153	88	154	95	101
	16 ans	128	12	18	66	192	3	7	163	149	138	80	48
2. Filles													
Re. primaire	9 ans	61	17	9	82	83	0	13	201	76	194	130	129
	10 ans	78	11	30	113	125	2	18	167	149	97	88	130
	11 ans	79	11	20	92	192	5	21	203	88	156	86	51
	12 ans	77	9	25	75	181	2	18	161	109	134	98	109
	13 ans	62	29	17	102	183	4	28	186	90	127	92	79
	14 ans	64	30	20	143	152	0	33	106	106	134	97	106
C. profess.	14 ans	64	27	21	136	160	1	12	177	72	156	96	86
	15 ans	76	15	24	102	133	2	18	157	71	186	108	107
	16 ans	95	10	30	121	262	2	14	127	75	142	71	62

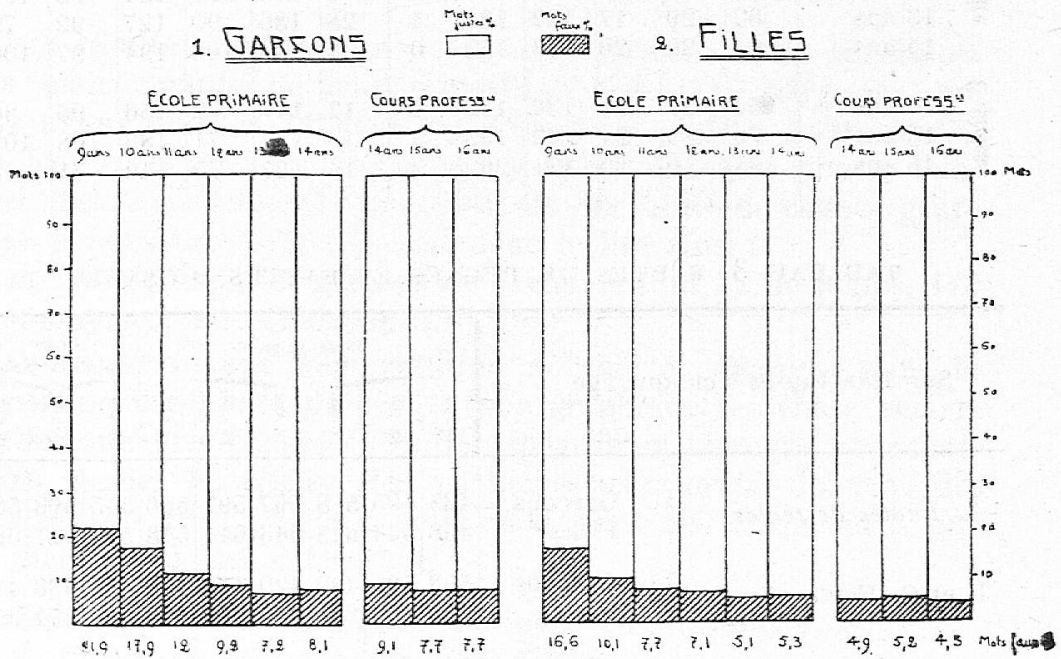
TABLEAU 3. FAUTES DE RÈGLES ET FAUTES D'USAGE

Sur 1000 fautes à chaque âge		Ecole primaire						Cours professionnels		
		9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	14 ans	15 ans	16 ans
A. Fautes de règles	Garçons	438	495	568	567	597	560	545	563	589
	Filles	466	544	623	548	611	548	598	527	661
B et C. Fautes d'usage	Garçons	558	501	432	429	418	438	455	438	415
	Filles	529	457	381	450	388	443	410	471	350

Avec l'âge, et pour les deux sexes, les fautes de règles prennent le pas sur les fautes d'usage. Cela se comprend : la pratique habitue l'œil et la main à la forme graphique des mots.



GRAPHIQUE I
Répartition des fautes



GRAPHIQUE II
Pourcentage des fautes

Les fillettes font proportionnellement plus de fautes de règles que les garçons. Nous confirmons ainsi les observations de M. Bovet, qui a déjà relevé ces deux points intéressants. Nous jugeons superflu de calculer le rapport entre les fautes d'usage et les fautes de règles ; le graphique I est par lui-même assez parlant.

III. Pourcentage des fautes.

Envisageons maintenant non plus les diverses classes de fautes, mais la proportion des fautes par 100 mots. (Voir graphique II.)

TABLEAU 4. FRÉQUENCE DES FAUTES (PAR 100 MOTS)

		Ecole primaire						Cours professionnels		
		9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	14 ans	15 ans	16 ans
A. Règles	Garçons	9,4	8,9	6,8	5,2	4,2	4,5	4,9	4,3	4,5
	Filles	7,8	5,4	4,9	3,8	3,1	2,9	2,9	2,7	2,8
B et C. Usage	Garçons	12,5	9	5,2	4	3	3,6	4,2	3,4	3,2
	Filles	8,8	4,7	2,8	3,3	2	2,4	2	2,5	1,5
Total :	Garçons	21,9	17,9	12	9,2	7,2	8,1	9,1	7,7	7,7
	Filles	16,6	10,1	7,7	7,1	5,1	5,3	4,9	5,2	4,3

Les progrès sont évidents : à 9 ans, les enfants font 19,3 fautes pour 100 mots ; à 13 ans ils n'en font plus que 6,2. Ces progrès se remarquent pour les deux catégories de fautes. Ils sont très nets à l'école primaire jusqu'à 13 ans.

Remarquons, une fois de plus, la supériorité incontestable des fillettes.

Nous ne nous sommes pas bornés à établir les proportions globales et à mettre ainsi en lumière les progrès au cours des années ; nous avons voulu voir les variations dans l'intérieur d'un même âge. Pour cela, les compositions de chaque âge ont été réparties en 10 groupes, allant des meilleures aux plus mauvaises quant au nombre de fautes par 100 mots ; nous avons calculé la valeur moyenne de chacun de ces groupes et nous avons obtenu ainsi des *déciles* qui permettent de classer les enfants selon la correction de leur orthographe.

Voici ce tableau :

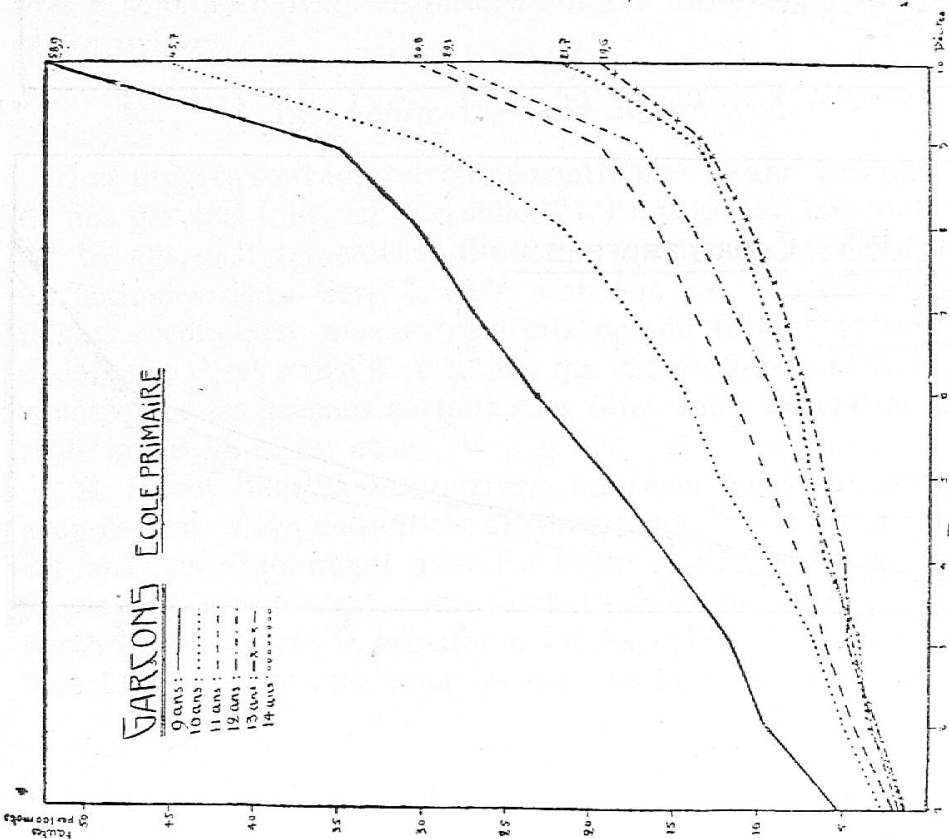
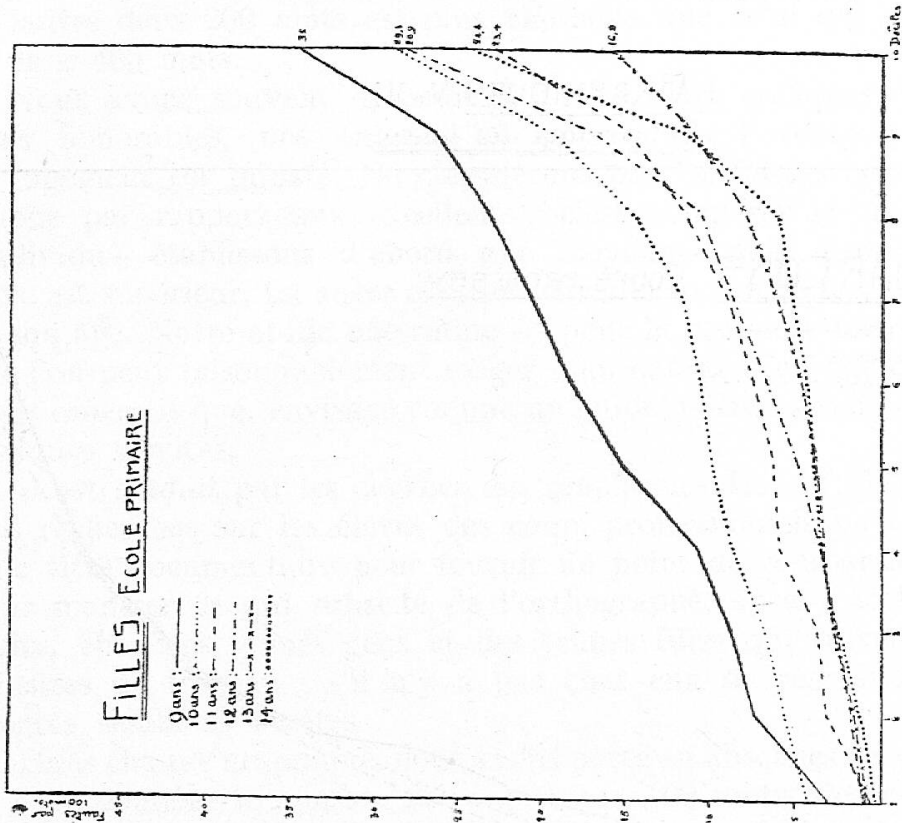
TABLEAU 5. FAUTES PAR 100 MOTS

Percentiles	I			II			III			IV
	95	85	75	65	55	45	35	25	15	5
<i>Garçons :</i>										
9 ans	5,5	9,8	11,9	15,4	19,3	23,8	27,3	30,7	35,5	52,9
10 ans	2,8	5	6,9	9,5	12,6	14,5	18	21,9	29,5	45,7
11 ans	2	4,5	6,3	7,8	9,8	11,9	14,1	16,3	19,7	30,8
12 ans	1,7	3,4	4,5	5,9	7,6	9,3	11,8	14,3	17,3	29,1
13 ans	1,4	3,1	4,7	5,3	6,4	7,5	8,8	10,8	13,4	19,6
14 ans	1,4	3,5	4,2	6,3	7,2	7,9	9,7	11,5	13,6	21,7
14 ans	1,2	3,2	4,3	5,7	7,1	9,1	9,8	12,4	16,3	29,3
15 ans	1,3	2,5	3,4	4,5	5,6	6,9	9,2	12,1	16	25,3
16 ans	0,4	1,8	3,1	4,4	5,8	7,3	9,4	12,3	15,9	29,8
<i>Filles :</i>										
9 ans	3,1	7,7	9	11	15,4	18,6	20,9	23,5	26,8	35
10 ans	4,4	5,9	7	8,9	10,1	10,9	11,9	14,7	19,6	29,1
11 ans	0,7	3,3	3,9	6,2	6,6	7,8	9,3	11,8	15,9	23,4
12 ans	1	1,9	2,7	3,8	5,1	6,9	9	10,9	17,4	28,9
13 ans	0,9	1,8	2,8	3,7	4,3	5	6,4	8,2	11,5	16,2
14 ans	0,3	1,1	2,7	3,8	4,4	4,7	5,4	6,3	11,7	24,4
14 ans	0,6	1,5	2,3	3	3,8	4,8	6	7,4	9,4	15,9
15 ans	0,5	1,4	2,2	2,8	3,6	4,7	5,5	6,9	9,1	16
16 ans	0,5	1	1,5	1,9	2,6	3,6	4,5	5,8	7,9	14,4

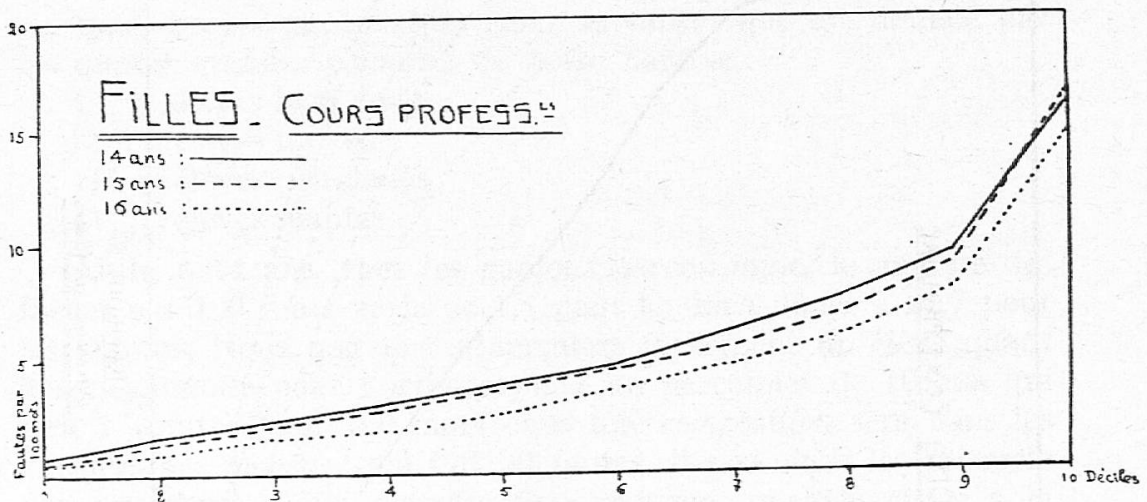
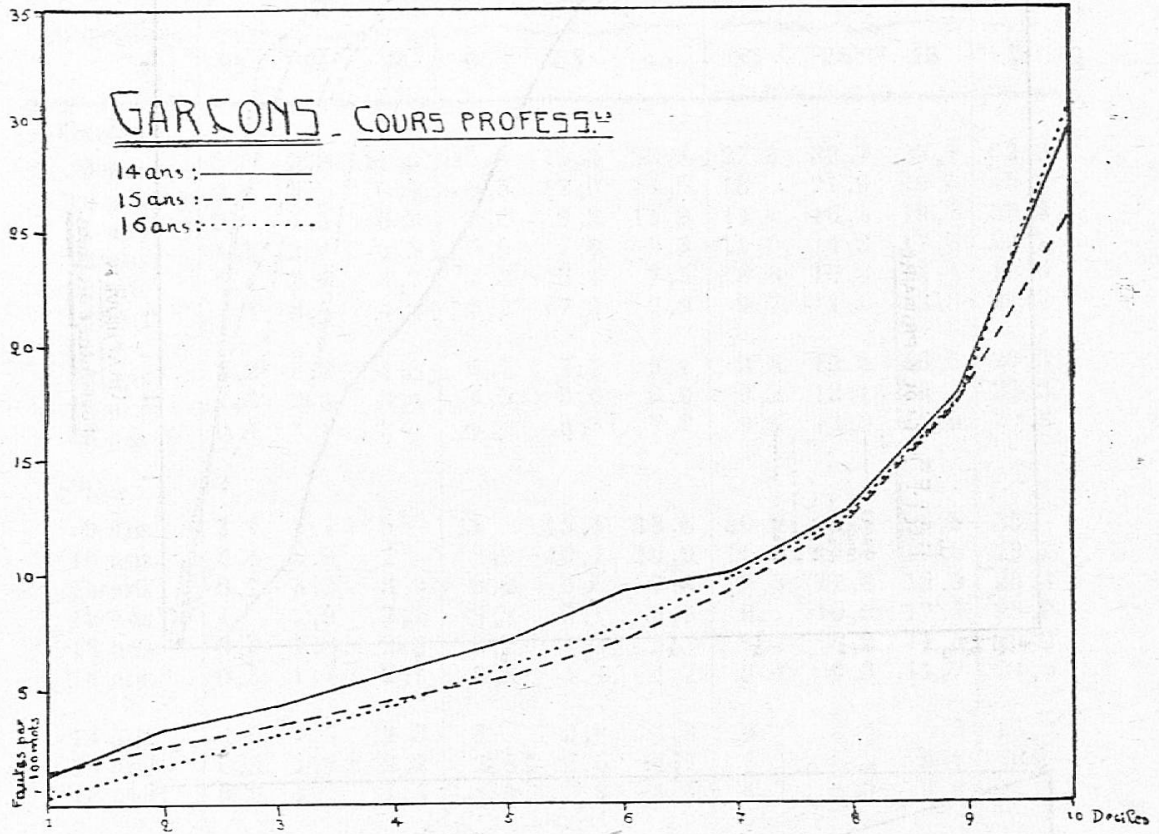
Nous proposons la répartition suivante, qui est donnée par les quatre grandes colonnes de notre barème :

- I. élèves bien doués,
- II. élèves moyens,
- III. élèves peu doués,
- IV. élèves inaptes.

Ainsi, à 14 ans, chez les garçons par exemple, le nombre des fautes par 100 mots varie de 1,4 pour les bien doués à 21,7 pour les inaptes. Nous pouvons situer alors facilement un élève quant à son aptitude pour l'orthographe : un garçonnet de 10 ans qui fera 13 fautes pour 100 mots dans une *composition* sera dans les derniers des *moyens* ; s'il fait 20 fautes, il sera dans les premiers des *peu doués*. Cette classification changera quelque chose à la conception que l'on se fait couramment de l'orthographe de nos écoliers. En effet, maîtres et examinateurs sont surtout frappés par les fautes ; ils en jugent d'après leur nombre absolu, et non



GRAPHIQUES V et VI
Pourcentage des fautes



d'après leur rapport avec la quantité des mots. L'élève qui fait 10 fautes dans 200 mots est plus blâmable que celui qui en fait 15 dans 400 mots.

Nous avons souvent entendu dire : « A part quelques exceptions honorables, nos enfants ne savent pas l'orthographe ! » Ce jugement est injuste. Ne considérons pas les faibles en orthographe par rapport aux excellents ; c'est comparer la masse à l'individu ; établissons d'abord une moyenne, puis disons : tel élève est supérieur, tel autre est inférieur à la moyenne des enfants de son âge. Notre étude détermine — pour la première fois, — ce que l'on peut raisonnablement exiger d'un enfant à un âge donné. Nous espérons que, envisagé comme un guide, notre barème rendra quelques services.

Il est traduit par les courbes des graphiques III, IV, V et VI. Nos recherches sur les élèves des cours professionnels ne sont là qu'à titre documentaire pour fournir un point de comparaison et pour montrer ce qui subsiste de l'orthographe, après l'école primaire, chez des jeunes gens et des jeunes filles qui suivent peu d'heures de français ; s'il n'y a pas chez eux de régression, les progrès semblent arrêtés.

Dans chaque graphique, nous avons porté en abscisses les déciles et en ordonnées le nombre des fautes par 100 mots. Ces courbes sont les commentaires les plus éloquents de nos chiffres, les progrès y sont nettement visibles, comme la différence entre les bons et les inaptes.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.

Les progrès sont ininterrompus entre 9 et 14 ans. Les plus jeunes de nos garçons font, en moyenne, 21,9 fautes par 100 mots ; ceux de 13 ans, 7,2 seulement. Cinq ans d'études déterminent ainsi un gain des deux tiers. L'école n'atteint pas à la perfection mais il faut reconnaître que les résultats de son travail ne sont pas à dédaigner. C'est entre 9 et 12 ans que les progrès sont le plus sensibles, pour les garçons surtout ; les filles font exception à cette règle entre 11 et 12 ans.

M. Bovet fixait à la douzième année le temps du plus grand progrès dans l'acquisition de l'orthographe. Nos résultats ne concordent pas absolument avec les siens. Nous préférons élargir sa formule et dire : c'est entre 9 et 12 ans que l'enseignement de l'orthographe porte le maximum de ses fruits. C'est surtout entre 9 et 11 ans, aussi bien pour les garçons que pour les filles, que se

place la période favorable à l'étude du langage écrit. Ces chiffres — qui n'ont rien d'absolu — méritent d'être retenus. Ils nous suggèrent une remarque pédagogique d'ordre pratique : le travail des deux dernières classes primaires (6^e et 7^e années) ne peut compenser le déficit des années précédentes ; il complète et ordonne les notions acquises, mais ne supplée pas à la connaissance fragmentaire ou insuffisante des éléments. En d'autres termes, on ne regagne pas le temps perdu.

Les fillettes sont toujours supérieures aux garçons du même âge. Leur avance s'atténue sans se réduire à zéro. Les conclusions des deux études concordent sur ce point et nous ne pouvons mieux faire que de citer M. Bovet quand il traite des causes de cette supériorité : « La supériorité que l'on s'accorde à reconnaître aux fillettes en matière de mémoire se combine avec les qualités de soin et de conscience qui les caractérisent pour leur donner de l'avance sur les garçons. »

Nous n'affirmons pas que l'allure des progrès soit la conséquence de l'évolution psychologique des écoliers ; il est possible qu'elle soit due aux programmes et qu'une amélioration de ceux-ci ait pour effet de la modifier.

L'aptitude. L'examen des courbes d'aptitude, dressées selon la méthode de Galton, est instructif. Pour les garçons et pour les filles les courbes se superposent d'âge en âge, sauf à 14 ans. Cette exception n'est pas étonnante. Les meilleurs élèves quittent, chez nous, l'école primaire à 12 ou à 13 ans pour entrer dans les classes de l'enseignement secondaire. Mais il reste des élèves primaires de 14 ans doués pour l'orthographe, en plus petit nombre, il est vrai, que dans les années précédentes.

A l'inverse des garçons, les fillettes de 14 ans sont plus souvent bonnes élèves en orthographe que leurs camarades de 13 ans. Les parents font-ils moins de sacrifices pour l'instruction de leurs filles que pour celle de leurs garçons ?

Le progrès est peu marqué pour les élèves doués. A 9 ans, les plus forts font 5 fautes par 100 mots ; cette proportion s'abaisse à 1 dès 12 ans pour les garçons et dès 11 ans pour les filles. Existe-t-il une aptitude innée pour l'orthographe ? Nous serions tentés de l'admettre. Certaines copies de jeunes enfants présentaient si peu de fautes que nous avons supposé qu'elles avaient été corrigées. Un examen attentif nous a montré qu'il s'agissait bien de travaux sincères. Il serait intéressant d'étudier plus à fond cette question et de collectionner, au cours de la scolarité, les com-

positions françaises des élèves doués. Cette recherche porterait des clartés dans le problème controversé de l'acquisition du langage et de l'influence du milieu. Y a-t-il des enfants prodiges de l'orthographe ? A quoi tiennent leurs qualités exceptionnelles ? A l'intelligence ou à des fonctions mentales plus modestes ? Nous attribuons, en partie, cette supériorité à une connaissance parfaite de la prononciation et à un entraînement continu au langage correct. Les plus forts en orthographe, dès l'âge de 9 ans, sont précis et souvent élégants dans l'expression de leur pensée, ils usent des termes propres et ne dédaignent pas la recherche. Il serait intéressant de savoir si l'apprentissage de la lecture leur a été facile. Nous donnons, dans le tableau ci-dessous, le nombre de fautes par 100 mots que les élèves ne doivent pas dépasser, dans une composition libre, pour être classés dans la *moyenne* des enfants de leur âge.

	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans
Garçons :	24	15	12	9	7,5	9
Filles :	19	11	8	7	5	5

Ces chiffres montrent que les progrès sont plus marqués dans la moyenne qu'à l'extrémité gauche de la courbe. Nous touchons ici à une question d'éducation morale. Il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup de mérite à faire des progrès quand on possède peu de moyens. Le gain des faibles a plus de valeur pédagogique que celui des forts. L'efficacité de l'enseignement ne se mesure pas par le nombre de sujets d'élite, qui sont l'exception, mais par celui des inaptes capables de s'élever au niveau des médiocres.

L'inaptitude. — S'il y a des prodiges, il y a des réfractaires.

Garçons : (Moyenne : 14,3 %)		Filles : (Moyenne : 14,1 %)	
9 ans :	9 sur 51 soit 17,6 %	11 sur 71 soit 15,5 %	
10 ans :	16 sur 101 soit 15,8 %	17 sur 104 soit 16,3 %	
11 ans :	19 sur 125 soit 15,2 %	13 sur 105 soit 12,4 %	
12 ans :	24 sur 191 soit 12,5 %	16 sur 109 soit 14,7 %	
13 ans :	27 sur 205 soit 13,2 %	12 sur 102 soit 11,7 %	
14 ans :	9 sur 56 soit 16,1 %	4 sur 27 soit 14,8 %	

(Ce classement a été fait sur les résultats individuels avant le groupement par déciles qui a servi à dessiner les graphiques III, IV, V et VI.)

Nous avons classé dans cette catégorie les élèves qui occupent la droite de l'ogive, à partir du point où elle se relève et se rapproche de la verticale.

Le tableau ci-dessus indique, pour chaque âge, le nombre absolu et le pourcentage des inaptes.

Chez les garçons, la proportion des inaptes diminue avec l'âge, il en est de même chez les filles ; les exceptions nous paraissent fortuites et dues, probablement, au nombre encore trop faible de nos sujets.

Quinze pour cent environ des élèves retirent donc des leçons un bénéfice insuffisant. Il ne nous appartient pas de dire si cette proportion est excessive. Pour en juger il faudrait comparer nos résultats à ceux d'autres pays de langue française.

Les inaptes soignent peu leurs travaux, leur écriture est mauvaise, leurs copies couvertes de taches et de ratures. Ils paraissent inattentifs, sans intérêt pour les choses de l'école. Nous les tenons, en partie, pour des anormaux de la volonté. Que ce ne soit pas une règle absolue, nous le reconnaissons volontiers ; mais la proportion des étrangers, qui pourraient augmenter le nombre des inaptes, n'est pas, dans ce dernier groupe, supérieure à celle que nous avons constatée dans les autres catégories d'élèves. Les inintelligents sont-ils nombreux dans la classe des réfractaires ? Nous le croyons. Leurs compositions, pauvres d'idées et d'expression, laissent supposer une inaptitude générale aux travaux intellectuels. Existe-t-il une corrélation entre l'inaptitude à l'orthographe et l'inaptitude aux autres branches ? Nous n'osons l'affirmer ; mais nous inclinons à le penser. Tous les travaux scolaires ne font-ils pas appel à un même facteur général d'application, d'attention, de mémoire ? Cette inaptitude nous apparaît — les cas exceptionnels d'irrégularité dans la fréquentation de l'école et d'étude tardive de la langue mis à part — révélatrice d'un déficit intellectuel suffisant pour motiver un traitement pédagogique particulier. On nous reprochera de réhabiliter l'orthographe au moment où sa valeur éducative est contestée. Nos remarques n'ont pas la prétention de régler ce différend. Mais, dans l'état actuel de la question, il n'est pas certain que l'acquisition de l'orthographe française, débarrassée de ses subtilités, soit étrangère au développement intellectuel. L'esprit pense avec des mots ; la forme extérieure de ces mots est-elle indifférente ¹ ?

Les inaptes ne doivent pas être traités comme ceux de leurs

¹ Albert DAUZAT, *La philosophie du langage* : p. 34 et 35. « Les signes de l'écriture sont évocateurs des mots parlés, qui à leur tour éveillent les images et les idées ; c'est une représentation au deuxième degré. Mais l'intermédiaire est susceptible de disparaître dans les opérations de l'esprit : le signe tend une fois de plus à se substituer à la chose signifiée ; par le jeu de l'association, le mot écrit arrive à évoquer directement l'idée, et on parvient à penser directement par images visuelles aussi bien que par images sonores. »

condisciples qui ont dépassé le temps de l'orthographe anarchique et ne sont plus victimes que des défaillances de la mémoire ou du raisonnement. Il leur faut un programme de français simplifié qui leur permette d'acquérir des notions élémentaires supérieures en utilité aux connaissances plus complètes qu'ils seraient incapables d'assimiler. Une classe spéciale de français, serait utile au sixième, environ. des élèves des classes supérieures de l'école primaire.

Les fautes et leur nature. — On ne se vante pas de savoir l'orthographe, mais on souffre de l'offenser. Il y a des fautes, dans un pays d'instruction obligatoire, qui révèlent non seulement l'ignorance mais aussi l'indigence de l'esprit. Ce sont certaines fautes d'usage et les fautes de règles. Nos élèves font proportionnellement un plus grand nombre de ces dernières au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. Les fautes d'usage et de prononciation diminuent jusqu'à 12 ans. Ces résultats confirment ceux de M. Pierre Bovet. Nous pouvons les considérer comme acquis. Le tableau ci-dessous met en parallèle les résultats des deux études et permet de constater leurs différences. Nos chiffres de fautes sont inférieurs, leur décroissance régulière et le grand nombre de nos sujets nous autorisent à les croire plus sûrs.

TABLEAU 6. FAUTES DE RÈGLES ET FAUTES D'USAGE
PAR 100 MOTS.

I. *Enquête de l'Institut J. J. Rousseau :*

A. *Règles.*

	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans
Garçons :	10,6	12,1	11,6	6,3	5,1	3,7
Filles :	8,6	8,4	9	6,0	3,5	3,3

B et C. *Prononciation et usage.*

Garçons :	22,1	17,6	13,1	5,8	7,0	3,6
Filles :	15,0	7,2	9,9	4,9	3,4	3,7

II. *Enquête du Bureau d'archives :*

A. *Règles.*

Garçons :	9,4	8,9	6,8	5,2	4,2	4,5
Filles :	7,8	5,4	4,9	3,8	3,1	2,9

B et C. *Prononciation et usage.*

Garçons :	12,5	9	5,2	4,0	3,0	3,6
Filles :	8,8	4,7	2,8	3,3	2,0	2,2

Puisque c'est entre 10 et 11 ans que se fait le plus grand progrès sur l'ensemble des fautes, nous fixons à la 4^e année primaire

la période critique de l'enseignement du français. Formulons la loi qui découle de nos recherches: Les élèves qui, à la fin de la 5^e année primaire, n'ont pas acquis les éléments de l'orthographe ont grand' chance de ne les acquérir jamais. Les conséquences pédagogiques de cette loi sont faciles à déduire. Les maîtres de 4^e et de 5^e année doivent accorder une attention spéciale à l'enseignement de l'orthographe puisque c'est le moment où les élèves sont le plus aptes à en profiter. Les notions élémentaires doivent être vérifiées et mises au point. Il ne faut pas aborder de nouveaux chapitres mais compléter ceux qui sont connus.

Nous tenons à être bien compris ; les enfants de 11 ou de 12 ans ne peuvent savoir toute l'orthographe, mais ils sont à un moment de leur développement où cette acquisition peut être facilitée ou irrémédiablement compromise.

Les faiblesses de l'enseignement de l'orthographe. — C'est un chapitre important de notre étude. Le tableau n° 2 donne, pour les différents âges, la proportion (en pour mille) des fautes de chaque catégorie. Il peut être considéré comme un barème des difficultés de l'étude du français et à ce titre, mérite un examen attentif.

D'après les résultats de toutes nos années d'école primaire, nous obtenons, pour chacune des 12 classes de fautes que nous avons distinguées, le tableau suivant.

TABLEAU 7. FRÉQUENCES DES DIVERSES ESPÈCES DE FAUTES.

(Sur 1000 fautes.)

6. Verbes en <i>eler</i> et <i>eter</i> ,	2,5 fautes
2. Pluriels illégitimes,	17 fautes
3. Féminin pour masculin,	17 fautes
7. Part. passés avec <i>avoir</i> ,	17 fautes
1. Singulier pour pluriel,	78 fautes
4. Personnes,	94 fautes
11. Confusion de signes,	100 fautes, soit 1/10.
12. Coupures des mots,	100 fautes, soit 1/10.
9. Prononciation locale ou étrangère,	112 fautes, soit 1/9.
10. Lapsus,	140 fautes, soit 1/7.
5. Temps,	150 fautes, soit 1/7.
8. Homonymes différenciés grammaticalement,	170 fautes, soit 1/6.

Soit à un point de vue tout pratique (les chiffres entre parenthèses renvoyant aux rubriques de la page et du tableau 2) :

<i>Fautes d'orthographe proprement dites</i>	746
A. <i>Fautes de règles</i>	546
Accords élémentaires (1. 2. 3.)	112
Conjugaison (4. 5.)	244
Homonymes (8)	170
Règles plus subtiles (6. 7.)	20
C. <i>Fautes d'usage</i>	200
Coupures de mots	100
Confusion de signes	100
B. <i>Fautes provenant du langage parlé</i> (9)	114
Fautes d'écriture, lapsus (10)	140

Le tableau suivant donne le nombre des fautes de chaque catégorie, commises dans 1000 mots de composition libre.

TABLEAU 8. NOMBRE DES FAUTES DE CHAQUE CATÉGORIE
PAR 1000 MOTS DE COMPOSITION LIBRE.

	Rubrique du tableau 2.											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Garçons :</i>												
9 ans	20	3	3	14	16	0	2	37	31	27	23	39
10 ans	17	2	3	12	22	1	1	31	26	28	20	15
11 ans	12	1	1	12	16	0	1	23	12	19	12	8
12 ans	9	2	1	8	15	0	1	15	12	14	8	4
13 ans	5	2	1	9	13	0	1	12	11	7	7	9
14 ans	4	2	2	7	16	0	1	13	7	13	7	7
14 ans	8	2	1	8	16	0	1	12	7	16	7	12
15 ans	6	3	1	7	13	0	1	12	7	12	7	8
16 ans	10	1	1	5	15	0	1	13	11	11	6	4
<i>Filles :</i>												
9 ans	13	3	1	13	14	0	2	33	22	22	21	25
10 ans	8	1	3	11	13	0	2	16	15	10	9	13
11 ans	6	1	1	7	14	0	1	15	6	12	7	4
12 ans	5	0	1	5	13	0	1	11	7	9	7	8
13 ans	3	1	1	5	9	0	1	9	4	6	4	4
14 ans	3	1	1	7	8	0	1	5	5	7	5	5
14 ans	3	1	1	7	8	0	1	9	4	8	5	4
15 ans	4	1	1	5	7	0	1	8	4	10	5	5
16 ans	4	0	1	5	11	0	1	5	3	6	3	4
<i>Parents</i> ¹	8	0	2	3	9	0	0	15	2	13	5	5
<i>Patrons</i> ¹	2	0	0	0	3	0	0	7	0	4	1	4

Nous distinguons d'après ce tableau trois groupes de fautes, selon leur fréquence et leur décroissance.

¹ Voir plus loin l'appendice II.

I. Le premier, auquel appartiennent les catégories 2, 3, 6 et 7, comprend les fautes peu fréquentes à tous les âges. Les règles du pluriel, du masculin et du féminin, du doublement des consonnes dans les verbes en *eler* et en *eter*, la règle d'accord du participe passé avec *avoir* offrent peu de difficulté ou peuvent être simplifiées si l'on tient compte de leur très rare application.

La règle du doublement des consonnes dans les verbes en *eler* et en *eter* paraît connue parce que les occasions de se tromper sont rares. Les fautes de participes avec *avoir* le sont également parce que, dans le langage de nos écoliers, les propositions introduites par un pronom relatif ne sont pas fréquentes. C'est bien à la simplicité de la formation du féminin et du pluriel, de l'accord des adjectifs, qu'il faut attribuer la fréquence réduite de ces fautes.

Ceci nous amène à dire que l'étude des bizarreries et des subtilités de la grammaire n'a pas sa place dans l'enseignement primaire. Les auteurs de grammaires, qui ont souci de ne rien oublier, accordent une part trop grande aux curiosités de la langue écrite et portent ainsi la confusion dans l'étude de l'orthographe. Les règles doivent être générales et clairement rédigées. Les exceptions qui relèvent de l'usage devraient être expliquées au fur et à mesure de leur apparition dans le langage écrit des enfants. Ne craignons pas de montrer que la langue française ne se plie pas à une logique rigoureuse.

On a cru que la circulaire grammaticale du 31 juillet 1900, sur une réforme partielle de l'orthographe, simplifierait l'enseignement et que le Conseil supérieur de l'Instruction publique avait rendu un grand service à l'école populaire. Il n'en est rien. Les enfants n'emploient jamais les locutions mises au bénéfice des tolérances. La simplification de l'orthographe ne les concerne point; elle est au-dessus de leur portée.

II. Le deuxième groupe de fautes comprend les catégories 1, 9, 10, 11 et 12. Ces fautes, très fréquentes à 9 ans, diminuent rapidement avec l'âge. Le progrès est marqué par une diminution de 19 fautes en 2 ans (9-11) pour la prononciation; de 20 fautes en 4 ans (9-13) pour les erreurs dues à l'inattention, de 31 fautes en 2 ans (9-11) pour les coupures de mots; de 15 fautes en 3 ans (9-12) pour l'orthographe d'usage. Quant aux fautes de nombre (singulier pour pluriel), les élèves en font 20 à 9 ans et 5 à 13 ans. Les fautes de ce deuxième groupe sont de difficulté moyenne; elles peuvent être diminuées par l'exercice et par l'enseignement.

Prenons comme exemple les fautes de prononciation qui forment le 1/9 du total. Les jeunes élèves ont une tendance à écrire comme ils prononcent ; si, en parlant, ils suppriment des syllabes ou des lettres, ils oublient aussi de les écrire. Comme nous savons que ce genre de fautes décroît rapidement, nous devons exiger une prononciation correcte, une articulation franche et reprendre les paresseux qui parlent avec mollesse. L'affaiblissement de la volonté retentit sur l'acquisition de l'orthographe. Tout se tient dans l'enseignement et les erreurs pédagogiques ont souvent des conséquences bien inattendues.

La diminution rapide des fautes de cette catégorie nous montre que si nous donnions une place d'honneur à l'étude de la langue parlée, l'orthographe serait grandement améliorée.

III. Le troisième groupe révèle les déficits de l'enseignement ; fautes de conjugaison et confusion des homonymes grammaticaux. La connaissance des temps ne fait presque aucun progrès au cours de la scolarité ; celle des personnes du verbe est lente aussi à acquérir (14 fautes à 9 ans, 8 à 12 ans). Dans toutes les classes, les enfants ignorent les terminaisons des personnes du verbe. Leurs erreurs sont étranges ; on a peine à en discerner les causes. Le présent des verbes en *er*, en *ir* et en *oir* est souvent ignoré. Le passé défini, le passé composé, le futur et l'imparfait sont loin d'être acquis. Nous ne parlons pas des temps du subjonctif ; ils ne sont presque jamais employés.

A tous les âges enfin, garçons et filles confondent *et*, *est* ; *ce*, *se* ; *son*, *sont* ; *a*, *à* ; *ou*, *où* ; *es*, *ai* ; etc. Ces fautes représentent le sixième du total. L'enseignement pourrait les diminuer dans une forte proportion. Nous fixons entre 10 et 12 ans le moment propice à leur élimination. Leur fréquence prouve aussi qu'il faut y revenir chaque année et ne négliger aucun moyen propre à faire comprendre leur rôle dans la proposition. Les prépositions, les adverbes, les pronoms et les conjonctions sont les chapitres les plus difficiles de la grammaire. Ils ne peuvent être acquis que par la pratique de l'analyse grammaticale, un peu délaissée depuis quelques années.

**
* * *

Il ressort de cette longue étude que le problème de l'orthographe n'est pas insoluble. L'orthographe française, malgré sa complexité, n'est pas inaccessible aux écoliers. Ils sont capables

de l'acquérir ; ils l'acquièrent quoi qu'on dise ¹, à l'exception d'une catégorie d'inaptes souvent inintelligents.

« Il n'y a plus guère aucun rapport entre les sons de notre langue et les signes qui représentent ces sons. On se demande même comment un enfant peut apprendre à lire. Il apprend, voilà qui est certain, et voilà aussi qui rassure. Il se débrouille à merveille dans ce chaos et, l'esprit humain est si bizarre, il trouve peut-être, dans cet océan d'illogisme des leçons de logique ². »

Octobre 1920 - mars 1921.

E. DUVILLARD et A. EHRLER.

APPENDICES

I

L'ORTHOGRAPHE ET LES PROFESSIONS

Il nous a paru intéressant, tant au point de vue de la documentation qu'à celui de l'orientation professionnelle, de classer nos compositions non plus selon les âges, mais selon les métiers exercés par leurs auteurs. Cela nous a été facile, car chaque élève des cours professionnels a indiqué son état en tête de sa rédaction.

Nous avons réparti les jeunes gens en trois groupes :

- 1° les employés de bureau (120 compositions) ;
- 2° les commissionnaires (89 compositions) ;
- 3° les mécaniciens, électriciens, ajusteurs (83 compositions ³).

Voici nos résultats : En moyenne et par 100 mots,

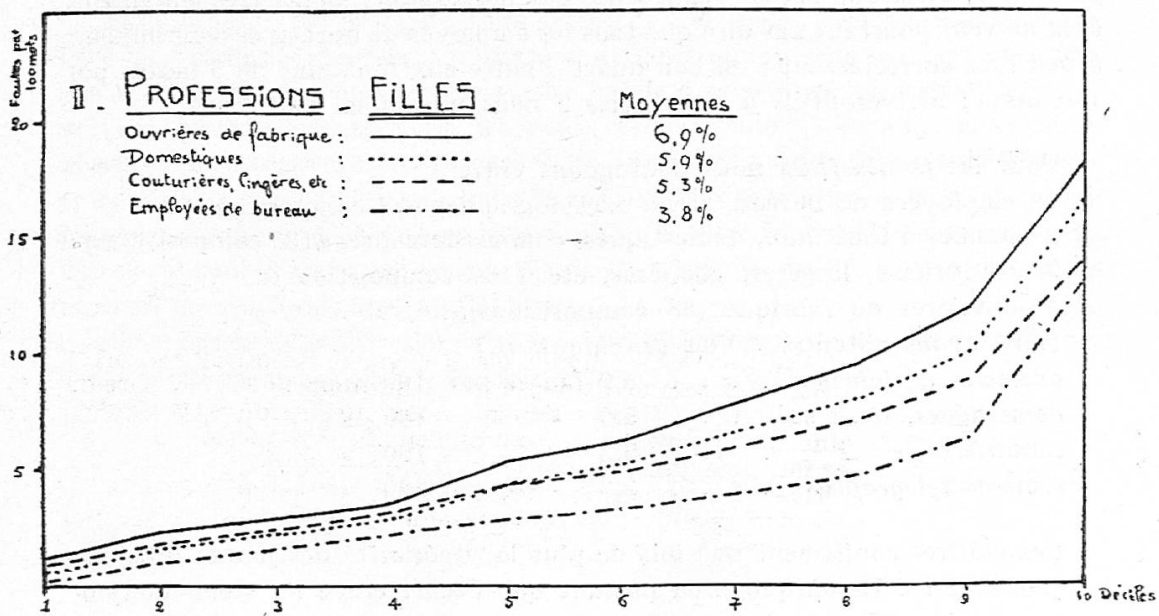
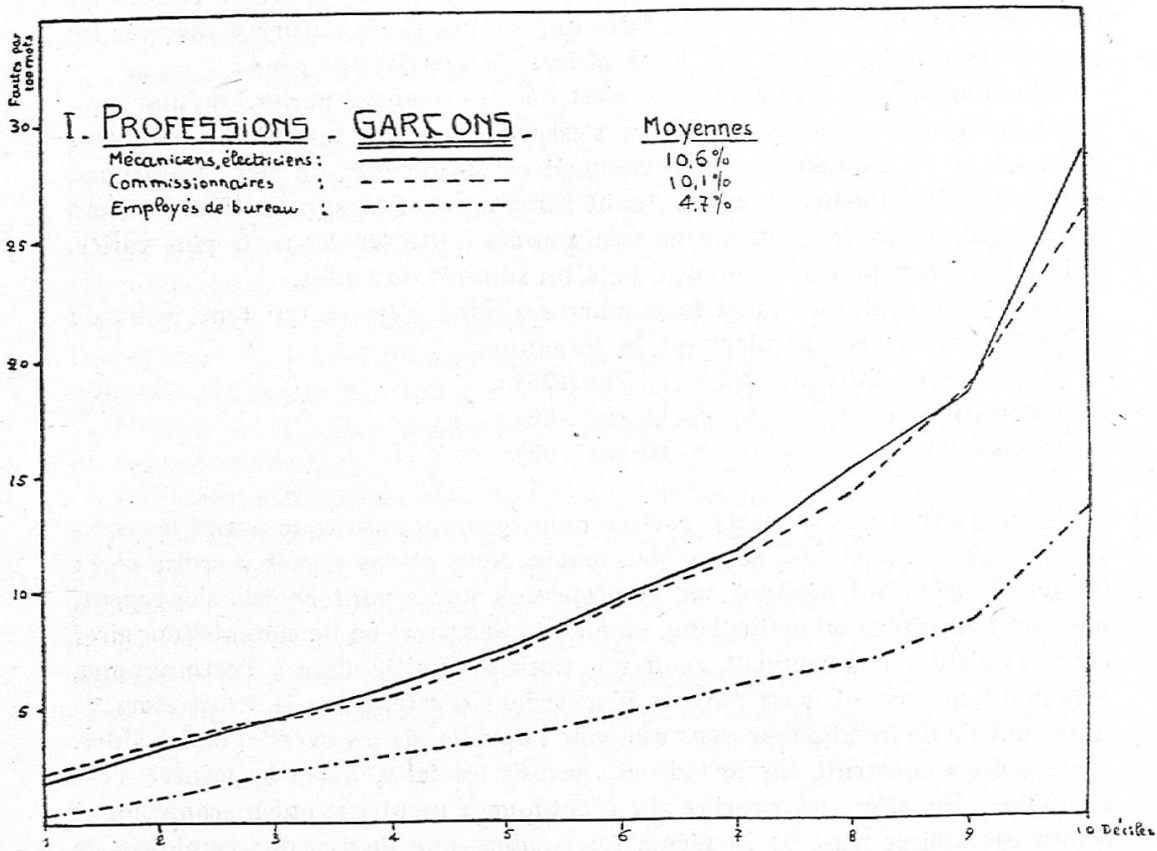
les mécaniciens font 10,6 fautes ;
les commissionnaires 10,1 »
les employés de bureau 4,7 »

On le voit, la différence n'est pas grande entre mécaniciens et commissionnaires. Par contre, et nous sommes heureux de le vérifier, les employés de bureau ont une avance considérable ; nous sommes encore loin de la per-

¹ Les élèves esquivent naturellement les difficultés orthographiques quand ils écrivent comme ils pensent ; ce qui nous autorise à dire que leur orthographe est suffisante. Plus justement, nous aurions dû écrire qu'elle suffit à leurs besoins. L'orthographe des dictées est difficile parce que les textes, très éloignés des formes employées par les enfants se rapprochent trop du langage des adultes cultivés. L'orthographe des dictées ne peut donc servir à l'appréciation objective des résultats de l'enseignement grammatical. Le parallélisme de l'enseignement et du développement intellectuel des élèves a été étudié dans de nombreux traités de pédagogie. Nulle part il ne serait plus utile de s'y conformer que dans l'enseignement de la langue.

² Remy de GOURMONT. *Le problème du style*, page 278.

³ Nous aurions voulu ajouter un quatrième groupe, celui des typographes, mais les huit compositions dont nous disposions n'étaient pas suffisantes. Nous avons cependant remarqué que leur orthographe est aussi bonne que celle des employés de bureau.



fection ; cette moyenne de 4,7 fautes par 100 mots paraît trop forte. Nous devons tenir compte cependant de deux faits importants et de nature à rassurer les négociants qui recourent aux bons offices de nos jeunes gens :

L'orthographe « commerciale » n'est, à proprement parler, qu'une routine ; le style des lettres d'affaires s'est cristallisé en formules — souvent fâcheuses — et les mêmes mots reviennent constamment ; un peu de pratique, et la main s'y habitue. En orthographe libre, au contraire, pour traduire leurs idées personnelles, les jeunes gens sont amenés à utiliser des mots plus variés, qui ne leur sont pas très connus ; de là un surcroît de fautes.

Cela peut expliquer aussi le nombre restreint d'élèves qui font 0 faute ; la proportion de ces derniers est la suivante :

employés de bureau	4,2 %	(5 sur 120) ;
commissionnaires	1,1 %	(1 sur 89) ;
mécaniciens	0 %	(0 sur 83).

Nous n'avons pas constaté, comme nous le supposions, que parmi les commissionnaires il y ait des sujets bien doués. Nous étions portés à croire ceci : les jeunes gens qui hésitent sur la profession qu'ils vont choisir s'engagent, pour un temps plus ou moins long, en qualité de groom ou de commissionnaire ; certains d'entre eux peuvent avoir une aptitude particulière à l'orthographe, à laquelle ni eux, ni leurs parents n'accordent d'attention ; il serait alors de notre devoir de les aiguiller dans une voie nouvelle, de les avertir, de les aider. Nous avons construit sur le vide et, devant les faits, notre hypothèse s'est écroulée¹. En effet, les courbes du graphique I montrent que mécaniciens et commissionnaires sont de la même force, alors que l'ogive des employés de bureau, de beaucoup la plus rapprochée de l'horizontale, monte très lentement. Cela ne veut pourtant pas dire que tous les employés de bureau orthographient à peu près correctement ; un bon quart d'entre eux font plus de 5 fautes par 100 mots ; arriveront-ils à s'améliorer ? nous n'oserions l'affirmer.

Pour les *jeunes filles* nous distinguons entre :

- 1° employées de bureau, sténo-dactylographes (77 compositions) ;
- 2° bonnes à tout faire, domestiques, commissionnaires (135 compositions) ;
- 3° couturières, lingères, gilettes, etc. (160 compositions) ;
- 4° ouvrières de fabrique (88 compositions).

Nous avons obtenu : (Voir graphique II.)

<i>ouvrières de fabrique</i>	6,9	fautes par	100	mots ;
<i>domestiques, etc.</i>	5,9	»	100	»
<i>couturières, etc.</i>	5,3	»	100	»
<i>sténo-dactylographes</i>	3,8	»	100	»

Ces chiffres confirment une fois de plus la supériorité des jeunes filles sur les jeunes gens. Remarquons en passant que l'écart entre les sténo-dactylo-

¹ Et cela malgré qu'un des commissionnaires ait fait 0 faute ; sa composition, de quelques lignes seulement, est si mal écrite qu'elle ne peut entrer en compte.

graphes et les ouvrières de fabrique est bien moindre que, chez les garçons, entre les employés de bureau et les mécaniciens (3 % contre 6 %).

Quant aux jeunes filles qui font 0 faute, nous trouvons parmi les employées de bureau, 2,6 % (2 sur 77) ; domestiques, 0,7 % (1 sur 135) ; couturières, 0,6 % (1 sur 160) ; ouvrières de fabrique, 0 % (0 sur 88).

La distribution des corps de métiers quant à la correction de l'orthographe est intéressante aussi :

1° bureaux ; 2° commissionnaires ; 3° fabriques. Cette gradation se retrouve chez les jeunes filles comme chez les jeunes gens, aussi bien pour la moyenne des fautes par 100 mots que pour celle des 0 fautes.

En résumé, il faut voir dans ces chiffres la double action de la sélection et de l'entraînement :

Les plus doués entrent dans les bureaux, où une certaine aptitude est nécessaire (la sélection est presque parfaite pour les garçons ; elle est moins frappante pour les filles), et dans ces bureaux ils conservent par la pratique journalière ce que leurs camarades de l'atelier perdent faute d'usage.

Cela, croyons-nous, chacun l'avait déjà constaté, mais nul n'avait apporté des faits précis. Nous avons tenté de combler cette lacune en fournissant quelques chiffres ; c'est ce qui peut excuser la sécheresse de cette courte note.

II

L'ORTHOGRAPHE DES ADULTES

Pour obtenir un point de comparaison — et aussi, disons-le, pour satisfaire une curiosité peut-être indiscreète — nous avons examiné l'orthographe des adultes. Notre étude a porté sur les billets d'excuse que parents et patrons doivent fournir aux maîtres des cours professionnels lorsqu'un élève s'est absenté. Nous trouvons à ces textes deux avantages : nous distinguons d'abord entre *parents* (classe populaire) et *patrons* (milieu relativement aisé), puis nous pouvons comparer leur orthographe à celle de leurs *filis*, et de leurs *employés*. Un classement d'après les sexes n'a pas été possible, car les signatures seules ne sont pas suffisamment explicites.

Nous avons dépouillé 424 excuses, dont 252 de parents et 172 de patrons. Voici le relevé des mots et des fautes :

	Nombre d'excuses	Mots		Fautes	
		Total	Moyenne	Total	Par 100 mots.
<i>Parents</i>	252	8141	32	521	6,4
<i>Patrons</i>	172	4858	28	102	2,1

Nos lettres sont malheureusement trop courtes pour que nous puissions en tirer des chiffres probants. La moyenne de 32 mots par excuse pour les parents représente en effet quatre lignes de papier écolier.

Pour la répartition des fautes selon les douze rubriques que nous avons indiquées, nous obtenons :

RÉPARTITION DES FAUTES ¹.

ADULTES	Singulier pour pluriel et inversement	Pluriel illégitime Pluriel c. nature Plur. en « oux » et en « eux »	Féminin pour masculin et inversement	Personnes	Temps	Verbes en « eler » et en « eter »	Participes avec « avoir »	Homonymes différenciés grammaticalement	Prononciation locale ou étrangère. Ignorance de la langue	Inattention (lapsus)	Omission ou adjonction de signes muets	Apostrophes omises ou ajoutées. Coupures ou agglomérat. de mots
Parents	126	7	36	51	149	0	2	234	34	201	73	82
Patrons	98	0	10	20	127	0	0	313	19	176	40	196

Ce qui donne, comme proportion (graphique I) :

Fautes de règles	Parents	605	pour	100	fautes
	Patrons	560	»	100	»
Fautes d'usage	Parents	390	»	100	»
	Patrons	431	»	100	»

Parents et patrons font à peu près le même nombre de fautes de règles et de fautes d'usage.

Une distinction plus nette s'établit entre parents et patrons si nous examinons la fréquence des fautes ; en effet, les parents font 6,4 fautes par 100 mots, et les patrons seulement 2,1. (Voir graphique II.) Les causes de cette inégalité sont faciles à saisir : les parents qui, comme nous le disions plus haut, représentent en majorité l'élément ouvrier, n'ont pas eu l'occasion d'écrire souvent pour conserver le peu qu'ils ont appris ; les patrons — et nous comprenons sous ce titre les employés de bureau qui sont appelés à rédiger une excuse pour un apprenti, — au contraire, sont entraînés, par une correspondance quotidienne, à orthographier correctement.

Nos résultats deviennent intéressants si nous mettons en parallèle ceux que nous avons obtenus pour les cours professionnels. Nous voyons qu'à 16 ans, garçons et filles font en moyenne 6 fautes pour 100 mots, alors que les parents en font 6,4. Ou encore : 67,4 % des patrons font 0 faute, contre 30,1 % des parents. Pour les jeunes gens et les jeunes filles des cours professionnels, la proportion de « 0 faute » est de 2 %. Mais il faut remarquer que, si pour quelques lignes banales, ne contenant que des termes simples, les parents font 6,4 fautes par 100 mots, cette moyenne augmenterait probablement si nous nous avisions de leur demander, comme à nos élèves des cours professionnels, des textes

¹ Les chiffres indiqués sont en 0/00. Ainsi, sur 1000 fautes, les parents en font 149 de temps.

de 200 mots et plus. Cette constatation vaut aussi pour le nombre des « 0 faute », qui diminuerait fortement si nos excuses étaient plus longues. Cependant, telles qu'elles sont, nos proportions montrent qu'au point de vue de la correction de l'orthographe, et dans la moyenne, les parents sont inférieurs à leurs enfants¹. En compensation, les patrons font 2,1 fautes pour 100 mots. Mais ne nous hâtons pas de crier au miracle; en tenant compte de ce que nous venons de dire, il faudrait comparer ce chiffre de 2,1 fautes à celui que nous obtiendrions en étudiant l'orthographe des élèves sortant de l'École professionnelle, de l'École de commerce, des sections inférieures du Collège et de l'École secondaire des jeunes filles.

Il serait d'autre part instructif — et, pour beaucoup, mortifiant — de dépouiller selon la même méthode des lettres d'instituteurs, de professeurs, de pasteurs, etc. Nous aurions alors l'état de l'orthographe aux différents degrés de l'échelle sociale.

Puisse cette suggestion encourager des chercheurs qui n'aiment à épargner ni leur temps, ni leur peine !

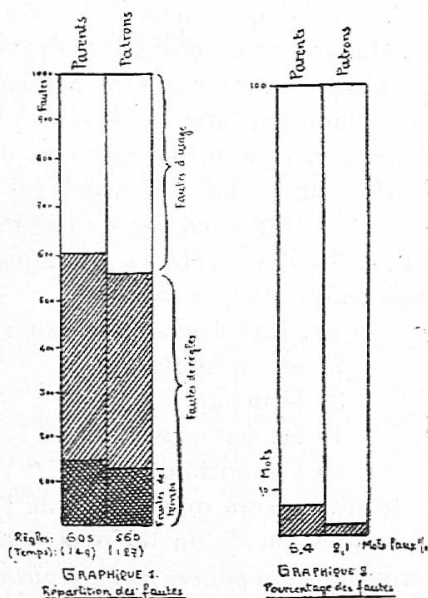
Au point de vue de l'expression, nos excuses ne présentent aucun intérêt : elles sont trop courtes. Chacun en connaît du reste la banalité désespérante².

Les quelques lignes que nous venons de consacrer à l'orthographe des adultes sont loin d'épuiser le sujet. Mais, si imparfaite qu'elle soit, notre étude montre que l'on exagère la fameuse « crise de l'orthographe ». On se laisse facilement duper par les apparences ; les discussions académiques, si tentantes, tiennent fort peu compte des faits ; il faut dire, à leur décharge, que jusqu'ici les données précises, comparables, manquaient aux défenseurs comme aux critiques de l'enseignement. Nous espérons avoir prouvé qu'un peu de circonspection est nécessaire dans ces disputes trop souvent byzantines.

E. D. et A. E.

¹ Chose intéressante, 84 parents sur 252, soit le 1/3, ont des noms à consonances étrangères, et leurs lettres ne sont pas du tout, comme on pourrait s'y attendre, parmi les plus mauvaises. La nationalité influe donc peu sur notre chiffre de 6,4 fautes par 100 mots.

² L'une de celles qui ont quelque longueur relate l'aventure « *d'un fils qui a été un accident d'automobile qui n'a heureusement pas trop de mal* ». Douce sollicitude ! Tous, nous savons quels traquenards tendent ces deux mots, indispensables aux excuses : *Veuillez*, qui s'orthographie successivement *veuillez*, *veulliez*, *veüllé*, *veillez* et *absence* dont la moindre déformation, *abscence*, se rencontre presque partout.



REMARQUES SUR LE TEST DE COMPRÉHENSION DE LECTURE

Les séries que vient de mettre au point, à la suite de patientes expériences, M. Jeanrenaud, seront les bienvenues. Mais je me demande si, dans l'avenir, elles ne devront pas être perfectionnées dans le sens que je voudrais brièvement indiquer, afin de devenir plus rigoureusement des tests de *compréhension de lecture*, et non des épreuves d'*intelligence à propos d'un texte lu*.

Ainsi qu'il l'a remarqué lui-même, il est difficile d'élaborer des tests où seule la compréhension de lecture soit en jeu, et qui ne risquent pas de mettre en jeu d'autres facteurs, qui n'ont pas à entrer en ligne de compte dans l'examen en question, à savoir :

- 1° l'intelligence générale ;
- 2° le vocabulaire ;
- 3° la mémoire verbale ;
- 4° les connaissances de l'enfant ;
- 5° l'attention.

Il faut encore que l'échec de l'enfant, c'est-à-dire son incapacité à répondre à la question qu'on lui pose, provienne, non pas de ce qu'il a de la peine à formuler sa réponse, mais vraiment du fait qu'il n'a pas compris ce qu'il a lu. (Je me demande si beaucoup des mauvaises réponses au Texte VIII, de la longueur du manteau, ne rentrent pas dans ce cas.)

A mon avis, sauf les textes I et VIII (les deux seuls que M. Jeanrenaud ait conservés de nos anciennes séries), toutes les épreuves proposées ont cet inconvénient d'interroger l'enfant sur des détails *qui n'ont pas été donnés dans le texte*. Et si l'enfant répond mal, cela ne prouve pas qu'il n'a pas compris ce qu'il avait lu. Cela prouve seulement qu'il l'a mal interprété. Il a manqué de jugement ; il n'a pas manqué de capacité de lecture.

Comment, par exemple, pour le Texte V, un enfant aurait-il pu répondre : « Pour voir si le canard était bien mort », sans avoir compris l'anecdote qu'on lui a fait lire ? Et cependant cette réponse est taxée mauvaise. Au contraire : on a taxé justes les réponses faisant allusion à la force du courant, qui aura emporté le chien. Mais rien dans le texte n'indique que le courant fût particulièrement fort. On donne ici une prime à l'imagination, aux dépens de la précision de la lecture.

Et pour répondre à coup sûr à la question IV (hirondelles), il faudrait avoir des lumières que la psychologie animale est encore loin de nous fournir !

Il est vrai que, dans certains cas, l'interprétation intelligente du texte serre de si près la compréhension immédiate des phrases lues qu'on peut sans grand danger poser une question qui ne se rapporte pas à un détail donné lui-même dans le texte, mais qui fait allusion à une situation découlant immédiatement de ce texte. Ainsi pour les textes III (chat et perroquet) et VII (chien au biscuit). Assurément, si l'on n'est pas capable, ici, de répondre à la question

¹ Voir *Educateur* du 5 février 1921.

posée, on peut dire que le sujet n'a pas saisi le grain de sel qui fait l'unique valeur de l'anecdote, qu'il ne l'a pas « comprise ».

Tout cela nous montre qu'il y a comprendre et comprendre. Il y a, assurément, deux degrés de compréhension. Le degré inférieur consiste à comprendre *ce qui a été dit*, ou écrit ; le degré supérieur consiste à saisir *ce qui n'a pas été dit*, ce qui se dégage de ce qui a été dit. Dans un cas, on lit *les lignes* ; dans l'autre, on lit *entre les lignes*. Or je crois qu'il importe, dans nos tests, de ne pas mélanger ces deux points de vue.

Surtout quand nous expérimentons avec des enfants. Ce qui nous semble, à nous, de la compréhension immédiate, impliquée par le texte même, peut fort bien, pour des individus ayant une expérience moins riche, nécessiter un effort spécial de réflexion qui dépasse l'intelligence de la lecture, et par conséquent se distingue d'elle.

Supposez qu'on prenne pour texte la phrase suivante : « Le jour de Noël le petit Jean a été invité chez ses cousins ; il a mangé des gâteaux, du chocolat, de la crème, des caramels, etc. », et qu'on pose ensuite la question : *Pourquoi Jean, le lendemain de Noël, était-il malade ?* Un enfant pourrait parfaitement avoir compris le texte, et ignorer que trop manger donne une indigestion. La question, ici, fait évidemment appel à des connaissances qui ne sont pas fournies par le texte, et dont l'interrogateur présuppose l'existence chez le lecteur, comme il présuppose que celui-ci saura en tirer parti.

La conclusion de ces quelques remarques, c'est qu'il ne faut pas oublier, en utilisant la série si soigneusement graduée de M. Jeanrenaud, qu'elle s'adresse (abstraction faite des textes I et VIII) à la compréhension du second degré, et qu'elle mesure la compréhension la plus intelligente (et c'est peut-être bien, après tout, celle qui intéresse le plus l'éducateur).

Il n'en reste pas moins à constituer une série propre à déterminer la compréhension immédiate de la lecture. Ceux qui voudront s'y essayer verront que cette tâche, si simple en apparence, ne l'est pas tant en réalité, si l'on veut éviter les écueils signalés plus haut. La difficulté, c'est de trouver une question qui prouve que l'enfant a retenu ce qu'il a lu autrement que par simple mémoire verbale. Et si on choisit des phrases longues, pour éviter cet inconvénient d'un pur psittacisme, alors le test de lecture devient un test d'attention !

ED. CLAPARÈDE.

LES LIVRES

AUG. LEMAITRE. — **Le symbolisme dans les rêves des adolescents** suivi de remarques sur l'inversion précoce. — Neuchâtel Forum, 40 p. — 2 fr.

L'auteur de tant de curieuses observations sur la vie mentale des adolescents nous donne aujourd'hui quelques rêves de jeunes gens avec un bref commentaire qui nous amène aux « avenues ténébreuses de l'homosexualité ». M. Lemaître ne verse pas au débat des faits très nouveaux ni des analyses très fouillées mais avec la sympathie intelligente qu'on lui connaît il met sur le cœur de ses lecteurs un problème douloureux qui, dans l'état actuel de nos connaissances, reste parmi les plus difficiles de la psychologie et de l'éducation morale.

Louis-Gustave DUPASQUIER. *Le développement de la notion de nombre.* Mém. de l'Université de Neuchâtel. Tome III. Attinger. Neuchâtel. 1921. 190 pages. 8°. 15 fr.

Ce livre, « entrepris principalement pour inspirer les éducateurs de la jeunesse », les enchantera. Ils y trouveront d'abondants matériaux ethnographiques pour illustrer et agrémenter leurs leçons d'arithmétique. Ils en admireront à la fois la richesse, — l'auteur a étudié le système de la numération dans plus de trois cents idiomes — et l'ordonnance, digne d'un vrai mathématicien. L'ouvrage s'ouvre par un chapitre sur les origines et la psychologie de la numération, étudiées chez les primitifs, qu'il sera bien intéressant de rapprocher des beaux travaux expérimentaux (actuellement sous presse) de M^{lle} Descoedres sur le développement de la notion de nombre chez l'enfant. Une recherche appelle l'autre, car, par la force des choses, M. DuPasquier n'a pas pu vraiment étudier le *développement* de la numération dans la race ; il a dû se borner à décrire des *états* de développement différents.

Dans ce qui suit l'auteur distingue soigneusement la numération parlée et la numération écrite. Une méthode primitive, qui ferait correspondre aux objets à dénombrer des sons identiques, en comptant par exemple : *un ; un-un ; un-un-un*, etc., a laissé quelques traces çà et là. Une autre donne à un nombre le même nom qu'à certain objet concret bien connu auquel l'idée de ce nombre est associée : *bras* pour 2, *main* pour 5, etc. Cette méthode est très fréquente, et c'est à elle sans doute que sont dus la plupart des vocables dont dérivent ceux que nous employons. On la retrouve, mais influencée par la numération écrite, en même temps que d'autres, savantes et compliquées à plaisir, dans les grands poèmes hindous et, comme le remarque M. DuPasquier, dans l'argot des joueurs de loto : « les deux canards » pour 22, « les deux bossus » 33, etc.

Avec le besoin de nombres plus grands s'impose la nécessité de noms composés. On peut distinguer les systèmes additifs (exemple : *dix-sept* ; dans certaines langues déjà : *deux-un* pour 3) et les systèmes multiplicatifs (exemple : *quatre-vingts*, *trois cents*) ; et dans chacun de ces types la progression arithmétique qui prend pour des étapes des multiples (20, 30, 40, etc.) ou des puissances (100 ; 1000 ; 1 000 000) de la base. On devine en réfléchissant aux quelques langues que nous connaissons peu ou prou toutes les possibilités qui s'enchevêtrent.

C'est un plaisir de voir M. DuPasquier mettre de l'ordre dans ce chaos. Il consacre aux « surunités » des divers rangs, en particulier aux multiples du *million* et à la curieuse divergence de la règle latine (*trillion* = 10^2 , *quadrillion* = 10^5) et de la règle germanique (*trillion* = 10^8 , *quadrillion* = 10^{24}), un chapitre curieux aboutissant à des propositions précises.

Dans la numération écrite nous retrouvons les mêmes étapes : chiffres « naturels » : I ; II ; III ; IIII, etc., chiffres évoquant des objets concrets, — puis des systèmes additif : XI, et multiplicatif, celui-ci influencé par la numération parlée. L'abaque, les points diacritiques des Grecs, nous amènent au principe de position et à l'invention géniale du zéro, due aux Hindous et transmise à l'Occident par les Arabes.

M. DuPasquier étudie les diverses « bases » de numération qu'il a rencontrées chemin faisant. 5, 10 et 20 sont les plus fréquentes. En Nouvelle-Zélande on compte par 11 (!) — et M. DuPasquier suggère que c'est à force d'avoir pris l'habitude de faire bon poids : onze à la dizaine — ailleurs par 6 et 12, 4 ou 16. Ceci pose au mathématicien une question grave sur laquelle le livre se clôt : Quel est le meilleur système de numération ? D'une discussion qui prend en considération le point de vue pratique et le point de vue pédagogique, la rapidité et la sûreté des opérations, nous nous surprenons à regretter presque

que nos ancêtres n'aient pas continué à compter sans se servir de leur pouce, sur la base de 4.

Le livre de M. DuPasquier suggère sur les relations réciproques de la numération parlée et de la numération écrite, de la technique calculatrice et de la pensée arithmétique des vues du plus haut intérêt qu'il aurait valu peut-être la peine de grouper. « L'homme pense parce qu'il a une main » ; sur ce paradoxe pragmatique, le livre de M. DuPasquier permettra aux philosophes de broder des développements nouveaux. P. B.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

La fin du semestre d'hiver a été marquée par plusieurs conférences très intéressantes. Le 11 février, M. Jean GEORGIADES nous a entretenus des rapports entre la *Science de la criminalité* et la *Science de l'éducation* en esquisant un plan détaillé de collaboration entre un institut criminologique et un institut pédagogique. Le 12, une causerie de M^{me} SPIELREIN nous a permis d'apprécier sa connaissance approfondie de la *psychanalyse* et l'art avec lequel elle l'applique à l'*âme enfantine*. Le 19, M. le prof. FULLIQUET a ouvert la série de nos conférences sur l'*Education sociale de la jeunesse* dans les diverses confessions en nous parlant du protestantisme de langue française. Le 25, c'était M. G. A. BIENEMAN sur ce qu'ont fait dans ce domaine les Eglises d'Angleterre ; le 4 mars, M. Th. GEISENDORF sur l'œuvre des Unions chrétiennes de jeunes gens dans cette même direction. Ces causeries soigneusement documentées ont été fort instructives : elles ont montré tout ce qu'il y avait à faire. Nous entendrons encore au semestre d'été dans la même série l'Abbé PILLOUD, de Fribourg, sur le catholicisme social, et M. Jean WAGNER, de Lausanne, sur les sociétés éthiciennes.

Dans la seconde quinzaine de mars, M^{les} DESCOEUDRES, LAFENDEL et AUDEMARS ont fait à la Chaux-de-Fonds, sur l'invitation de la Société pédagogique, six conférences qui ont eu un immense et légitime succès. M. Bovet lui aussi a pu se convaincre du grand nombre d'amis que l'Institut J. J. Rousseau et ses idées ont plus que jamais dans la grande cité montagnarde.

Ce trimestre a vu dans toute la Suisse romande un mouvement d'opinion pour procurer des ressources à l'Institut J. J. Rousseau. Un comité d'amis s'est formé à Lausanne dont M^{lle} Chavannes a été l'âme et auquel MM. J. Savary, Ed. Vittoz, Alb. Chessex, J. Tissot, M^{lle} Briod et plusieurs autres ont apporté un concours précieux. M. Vittoz et M^{lle} Chavannes ont fait le 16 février, à l'École normale, une causerie sur l'Institut qui a eu un plein succès. Dans d'autres villes encore le Comité provoque la création de groupes d'amis de l'Institut.

Le Comité de la Société pédagogique romande, sur la proposition des mêmes amis, nous a immédiatement voté une subvention de 750 fr. Et ses sections cantonales ont mis la question à l'ordre du jour.

A Genève, sur la proposition de M. Mussard, Président du département de l'instruction publique, que nous sommes heureux de remercier ici publiquement, le Conseil d'Etat a bien voulu nous allouer pour la première fois une subvention extraordinaire de 2500 fr.

Les élèves de l'Institut, enfin, ne sont pas restés inactifs. Ils ont organisé à notre bénéfice quatre séances cinématographiques pour enfants. Leurs efforts

ont été secondés de la façon la plus aimable par le Département et par un comité d'amis.

Notons enfin le beau succès de la vente-fête organisée le 16 mars par la Maison des Petits au bénéfice de « son père l'Institut » comme disait la circulaire. Ce fut un charmant après-midi.

Tous ces efforts sont pour nous une aide très précieuse. Non seulement ils nous ont procuré dès maintenant la somme dont nous avons besoin pour ne pas mourir, mais ils nous mettent en mesure de faire, comme on dit, un nouveau bail avec la vie. Nous étudions la meilleure manière de transformer notre organisation pour donner à ces groupes d'amis nouveaux une part — celle qu'ils estimeront pouvoir prendre — dans la direction de l'Institut dont ils viennent d'assurer la permanence.

En l'absence des professeurs, plus ou moins sérieusement grippés, l'*Amicale* a pratiqué avec entrain le self-government dans des promenades dominicales très variées. Mais elle souhaite que les beaux jours lui ramènent son chef de courses complètement rétabli.

Le 14 mars, pour la fin du semestre, une un peu mélancolique mais très cordiale et malgré tout heureuse Amicale.

Nous avons eu le chagrin d'apprendre la mort, survenue à Nice le 26 février, de M^{me} Marie CLÉRICY DU COLLET. Son nom évoque pour nous cette fin d'octobre et ce début de novembre 1912 où notre Institut naissant lançait tout à la fois des conférences de Ferdinand Brunot sur l'enseignement du français, un séminaire social de M^{me} de Maday, les exercices anthropométriques du D^r Godin, les leçons de pose de la voix de M^{me} du Collet, sans parler des cours réguliers qui devaient durer tout le semestre. M^{me} du Collet fut d'emblée pour nous une amie et nous eûmes le privilège de la revoir l'année suivante pour un nouveau cours. Depuis la guerre elle s'était retirée à Nice où malgré son âge elle entreprit avec un grand dévouement un service d'infirmière.

Madame du Collet avait la spécialité de poser les voix. Une guérison qui tenait du prodige avait attiré sur elle l'attention du public neuchâtelois. Mais elle ne s'intéressait pas qu'à la voix chantée. La voix parlée était pour elle également digne de soin. Sa méthode nous parut être une de ces connaissances auxiliaires que les maîtres auraient grand avantage à acquérir pour se faciliter leur tâche : une voix posée est une voix qui ne se fatigue plus. Sur la voix des enfants aussi et l'enseignement du chant dans les écoles, Madame du Collet avait des idées originales. Elle en fit chez nous l'objet d'une conférence qui fut publiée dans la *Vie Musicale* et tirée à part : *Le chant à l'école* (1913). Les autres publications de Madame du Collet sont sa *Méthode naturelle scientifique de pose de la voix* (1910) et trois séries de conférences : *La voix recouvrée* (1899, 2^e édit. 1912), *La voix rééduquée* (1907, 2^e éd. 1912), *La voix posée développée* fortifiée par l'exercice de la parole. Ouvrage dédié aux instituteurs (1911).

Si Madame du Collet était une artiste, c'était surtout une apôtre. Heureuse d'apporter à autrui une méthode d'épanouissement ou de redressement, elle avait l'âme largement ouverte à toutes les idées généreuses capables d'illuminer et de soulager. Nous gardons de sa noble et sereine figure encadrée de cheveux blancs et de toute sa personne une vision de beauté et un exemple de vaillance.

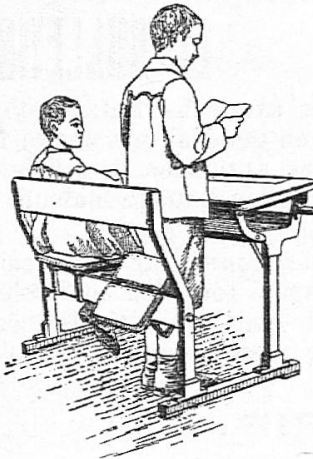
CHAPELLERIE FINEPlace Chauderon, 23 **ADRIEN BURY** 23, Place Chauderon

— LAUSANNE —

Dernières nouveautés en chapeaux feutre et paille**Articles pour enfants****Parapluies — Cannes — Cravates — Bretelles***Grand choix dans tous les genres.**Prix avantageux : Escompte 10 % aux instituteurs.***Fabrique spéciale**

de

35

MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES**Jules Rappa****GENÈVE****TABLEAUX****NOIRS****PORTE -****CARTES****Demandez
notre
prix-courant.****Les modèles
sont prêtés
gratuitement
pour être mis
à l'essai dans
les écoles.****DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU****HORLOGERIE DE PRÉCISION**

Montres de Genève, Longines, La Vallée

BIJOUTERIE FINE**ORFÈVRENERIE**

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE.**E. MEYLAN-REGAMEY**

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.09

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN de Genève.

10 0/0 d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Pour vos achats en épicerie

adressez-vous à **E. W. Kopf**

Place du Tunnel, 2, Lausanne

29

Service à domicile.

Téléphone 802.

5 % espèces ou tickets

MAISON ERNEST PEYTREQUIN

LAUSANNE

fondée en 1889.

LAUSANNE

actuellement RUE DU PONT, 11 (au fond de la cour).

Portraits agrandissements, d'après tous genres de photographies.
Atelier spécial de dorure; grand choix de baguettes pour encadrements de photographies, diplômes, gravures, etc.

Sur demande, nous nous rendons à domicile avec échantillons.

43



PUBLICITÉ DE L'ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle et le public en général que dès le 1er janvier 1921, l'administration des annonces de *l'Éducateur* et *Bulletin Corporatif* a été confiée à notre maison.

Cet important organe professionnel de la Société Pédagogique de la Suisse romande compte comme abonnés tous les instituteurs et institutrices membres de la S. P. S. R. et offre ainsi une publicité de premier ordre. Nous la recommandons vivement à tous nos clients persuadés qu'ils en seront très satisfaits.

TARIF :

1 page, fr. 60.—	½ page, fr. 35.—
¼ page, fr. 20.—	⅓ page, fr. 12.50

RABAIS :

3 fois, 5 %	6 fois, 10 %	13 fois, 15 %
26 fois 20 % et 52 fois 30 %.		



PUBLICITAS S. A., LAUSANNE.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W. ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

H. COBAT, Delémont.

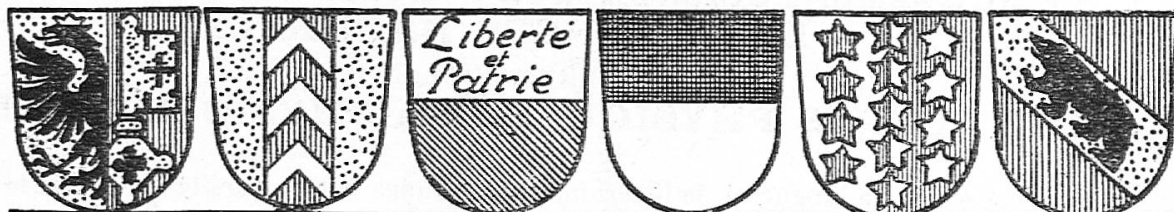
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE

1, Rue de Bourg

GENÈVE

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15

Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux 11 125

Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux

COLLECTION PAYOT

La COLLECTION PAYOT embrassera l'ensemble des connaissances humaines et formera une véritable

Encyclopédie française de haute culture

La COLLECTION PAYOT ne donnera dans toutes les branches que des volumes d'une incontestable valeur scientifique, littéraire, philosophique et historique des ouvrages de tout premier ordre dus à la plume des maîtres les plus célèbres, des savants les plus éminents, des écrivains les plus autorisés.

Volumes parus :

Le volume de 160 pages relié 16 × 11 : 4 fr. français

PAUL APPELL, Membre de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris
**ÉLÉMENTS DE LA THÉORIE DES VECTEURS
 ET DE LA GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE**

RENÉ CANAT

Docteur ès lettres, Professeur de rhétorique supérieure au Lycée Louis-le-Grand
LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIX^e SIÈCLE
 2 tomes. — Tome I (1800-1852). Tome II (1852-1900).

LOUIS LEGER, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France
LES ANCIENNES CIVILISATIONS SLAVES

CAMILLE MAUCLAIR

**LES ÉTATS DE LA PEINTURE FRANÇAISE
 de 1850 à 1920**

ÉDOUARD MONTET

Professeur de langues orientales à l'Université de Genève, Ancien recteur
L'ISLAM

Volumes sous presse :

COMMANDANT DE CIVRIEUX

LA GRANDE GUERRE (1914-1918)

HENRI CORDIER, Membre de l'Institut

LA CHINE

ERNEST BABELON, Membre de l'Institut,

Directeur du cabinet des Médailles, Professeur au Collège de France

LES MONNAIES GRECQUES (Aperçu historique)

GEORGES MATISSE, Docteur ès sciences

**LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE CONTEMPORAIN en FRANCE
 I. — LES SCIENCES NATURELLES**

D^r PIERRE BOULAN

LES AGENTS PHYSIQUES et la PHYSIOTHÉRAPIE

H. LOISEAU

Professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Toulouse

LE PANGERMANISME (ce qu'il fut — ce qu'il est)

Les volumes de la COLLECTION PAYOT d'un format portatif et commode se vendent 4 fr. reliés bien qu'ils contiennent, grâce à un caractère à la fois compact et très lisible, la matière d'un volume in-16 de 270.000 lettres du prix de 7 fr. 50 broché.

Les prix ci-dessus sont indiqués en francs français : a) Payables en argent suisse avec 40 % de rabais jusqu'à 50 francs français ; b) en argent français à partir de 50 francs français (plus 10 % pour frais de port) au moyen de billets de banque français, ou chèques sur Paris.